

Peut-on peindre tout et n'importe quoi dans l'espace public ?

Plusieurs fresques murales représentant des sexes d'homme et de femme sont apparues ces derniers jours à Bruxelles. Faut-il les laisser, les effacer ou les cacher ?

« Des fresques à rebrousse-poil des pratiques habituelles »

Eric Van Essche

Eric Van Essche est chargé de cours à la Faculté d'architecture de l'ULB. Docteur en philosophie et lettres, il s'intéresse au rapport entre art et espace public. Il a notamment dirigé les ouvrages collectifs « Le sens de l'indécence. La question de la censure des images à l'âge contemporain » (La Lettre volée, 2005) et « Les formes contemporaines de l'art engagé » (La Lettre volée, 2007).

Pour Eric Van Essche, l'absence de levée de boucliers massive à la vue des fresques peut s'interpréter de deux manières : « Une grande tolérance du public face à l'art ou une lassitude face à toutes ces images. »

Dans un espace public saturé d'images mettant en scène la nudité, pourquoi ces œuvres ont-elles suscité tant de passions ?

Ce phénomène est très intéressant car il montre à rebours quelle est la pratique habituelle. Les fresques en question sont en contravention avec trois aspects attendus de l'art dans l'espace public.

Un : habituellement, une œuvre destinée à l'espace public est commandée, que ce soit par les pouvoirs publics ou par le privé. Ici, il n'y a (apparemment) pas de commanditaire, c'est une œuvre qu'on appelle « sauvage » qui a surgi dans l'espace public. Il est plutôt positif, du point de vue de la liberté d'expression, de savoir que c'est possible dans notre société. Contrairement à une pub, qui finira par passer, ces peintures peuvent durer. Si on ne fait rien, elles seront toujours là dans dix ans. C'est l'opinion publique qui va déterminer si ce sera le cas.

Deux : normalement, un artiste signe son travail. Ici, pas. Le ou les auteurs sont anonymes. Ce choix légitime ajoute à la perplexité que le pouvoir politique et le public peuvent ressentir à la vue de ces objets. Et cet anony-

mat, cette clandestinité, prive l'artiste de la reconnaissance, voire de la rentabilité, liée à son œuvre.

Trois : le sujet. Dans l'histoire de la peinture et de la sculpture, on trouve des viols, des sexes, etc. Mais cela reste confiné dans l'intimité d'un musée, éventuellement accompagné d'un avertissement adressé aux personnes qui pourraient être heurtées. Dans le cas des fresques bruxelloises, c'est le contraire. Cette intimité devient un extimité, c'est-à-dire une exposition monumentale, gigantesque, de choses qui sont plutôt de l'ordre du détail dans la peinture. C'est totalement à rebrousse-poil des pratiques habituelles. Sans compter qu'il s'agit d'une prouesse technique...

Et qu'a montré le débat qui en a suivi ?

De tout temps, le débat autour du thème « L'artiste peut-il tout montrer ? » s'est posé. C'est très ancien, permanent, et sans réponse. Ce qui m'a le plus surpris, c'est qu'il n'y a pas eu d'élan de contestation qui montrerait que la société dans sa majorité est heurtée au point de contester cette situation par une action, une manifestation. Cela signifie soit une grande tolérance du public face à l'art, soit une lassitude face à toutes ces images. Si l'objectif était de heurter et de susciter une réaction importante, il faudra alors aller plus loin...

Les mandataires politiques, eux, sans doute embarrassés, ont

déplacé le problème dans le chef des propriétaires des immeubles concernés. C'est une manière de se décharger de la décision. Parce qu'elle est difficile : le conflit entre propriété publique, bonnes mœurs et liberté artistique est non résolu. C'est très subjectif. On préfère donc la ramener à des critères objectifs - la loi ou l'administration - parce que c'est sans danger pour celui qui les énonce.

Il est intéressant de relever que Bruxelles a une réputation de libéralité et que la présence nombreuse de graffis sur les murs de la ville devient en quelque sorte un argument de city-marketing, avec des parcours graffiti, etc. Cela s'institutionnalise en quelque sorte, c'est récupéré par le système. Tant qu'on reste dans des sujets convenables, du moins. Or, en ce qui concerne ces fresques, l'infraction du sujet est très délicate.

Certains parlent de « vulgarité », voire de « pornographie ».

Mais n'est-ce pas justement une manière de dénoncer la vulgarité ressentie dans la société, dans la publicité, à la télé ? L'interprétation pourrait être aussi simple que cela.

On pourrait aussi supputer qu'il s'agit de provocation pure et simple, en utilisant le sexe pour ce faire, ce qui est un procédé très ancien. La loi est relativement démunie face à cela. Il y a là un interstice dans lequel il est possible de se glisser. ■

Propos recueillis par
CORENTIN DI PRIMA

« Cela permet de ramener un débat de société »

Pierre-Olivier Rollin

Depuis 2000, Pierre-Olivier Rollin (46 ans) dirige le BPS 22, le musée d'art de la Province de Hainaut. Diplômé de l'ULB en journalisme et histoire de l'art, il a notamment été journaliste sportif et éducateur social. Il a aussi participé à l'aventure du journal de gauche « Le Matin ». En 2005, il est désigné « personnalité de l'année » par la Fondation pour l'art contemporain en Belgique.

Pour Pierre-Olivier Rollin, les fresques apparues ces dernières semaines à Bruxelles sont là pour faire réagir.

Que peut-on faire ou ne pas faire dans l'espace public ?

Ce n'est pas au milieu de l'art de décider ce qu'on peut faire ou ne pas faire dans l'espace public. C'est une question qui relève de la société. L'espace public, c'est le lieu même de l'agora. C'est là que toutes les forces, toutes les tensions et contradictions de la démocratie vont s'exprimer. Cela dépasse largement la sphère artistique, on n'est pas dans un musée ou dans un centre d'art. Et donc, cela brasse d'office d'autres enjeux.

La société est représentée dans ce cas-ci par des communes. En fonction de quelles limites ou critères peuvent-elles agir ? Ce qui dérange une personne ne dérange pas nécessairement une autre...

Tout est relatif et c'est l'essence même du processus démocratique. Les tensions de la société doivent essayer de se résoudre dans les institutions démocratiques, et en l'occurrence les conseils communaux qui devaient décider de la position à adopter à l'égard de ça. En ce qui me concerne, je ne suis pas un partisan de la déresponsabilisation de l'artiste disant qu'il peut faire tout et n'importe quoi. Ce serait en faire un bouffon qui n'aura plus rien à dire après ; on ne l'écouterait plus. Je préfère un artiste dont le pro-

pos engage la société à l'égard de laquelle il se sent responsable et est acteur. Sinon, c'est un irresponsable au sens civil et pénal du terme.

Ce débat à Bruxelles, ça vous étonne ?

Ce n'est pas l'art qui fait scandale, c'est la société qui se scandalise à un moment. C'est révélateur de l'état d'une société. On fait beaucoup de débats, beaucoup d'interviews pour quelques fresques et on est beaucoup plus passif vis-à-vis des 3.200 licenciements d'ING. Qu'est-ce qui est le plus grave ? Dessiner une bite sur une paroi ou licencier 3.200 personnes ?

Et à côté, il peut y avoir une pub tout aussi connotée sexuellement mais qui n'étonne plus personne...

Ou ne provoque pas de débat ou est interdite... Maintenant, c'est vrai qu'on est dans une période ultraréactionnaire. Il suffit de voir ce qu'il se passe en Pologne ou en Hongrie. Je me réjouis que le conseil communal de Saint-Gilles ait finalement décidé de garder l'œuvre. Cela montre qu'il y a une volonté de faire preuve d'une certaine ouverture d'esprit. Et même si certaines images peuvent choquer, il y a une volonté de défendre certaines valeurs d'ouverture et d'appréhension non crispée de la sexualité.

C'est du sexe mais ça pourrait être autre chose aussi...

Oui, et je trouve qu'elle n'est pas

arrogante ou obscène. Dans le chef des autorités, il y a une volonté d'accepter le débat. C'est un choix que j'apprécie par les temps qui courent.

Et par ailleurs, on vient du monde entier pour admirer le Manneken Pis...

Mais il n'a jamais dérangé puisqu'il remonte à l'époque de la tradition du piscator, qui était quelque chose de très répandu. Dans l'art ancien, on trouve de nombreuses allusions à la scatologie et à l'urologie. C'étaient des jeux d'eau très fréquents.

On est vite offusqué par des choses naturelles ?

La naturalité est difficile à définir... Ce qui est naturel pour l'un ne l'est pas nécessairement pour l'autre. Non, je pense que c'est plutôt une société qui a tendance à se crispier sur certaines choses parce qu'elle ne se crispe pas sur d'autres. Le scandale parle plus de l'état de la société que de l'art en lui-même.

Œuvre utile alors ?

Le fait de l'avoir fait aujourd'hui est assez pertinent. Avec les intégrismes islamistes, cet interdit qui porte en permanence sur le corps des femmes, c'est bien de ramener un débat dans la société par cette forme-là. ■

**Propos recueillis par
PHILIPPE DE BOECK**